

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Rapport annuel 2024
DSP crématorium

Date de la
convocation
du Conseil municipal

26 juin 2025

SG-2025/07 - 05

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site internet de la
collectivité le

21/07/2025

*Par délégation du Maire,
Le DRI,*

JN. BOUCHET

La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal
administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la
date de publication conformément
aux articles R.421-1 et R.421-5 du
code de justice administrative.

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le DEUX du mois de JUILLET à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 26 juin.

La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

M. STEPHO, Mmes VIGNY, LUCAS, Mme BENABI, M. MORIN, Mme MANSON, M. AHSAINÉ, Mmes BOUGRARA, EMOND, MONTIGNY, MM. TRAPATEAU, LOUDIERE, Mmes POMMIER, MERABTI, SENECHAUX, M. CHBABI, Mmes QUERITE, REPARAT, M. SIADOUA, Mme FAVRE.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : M. MALANDAIN à Mme BENABI, M. RICHARD à Mme LUCAS, M. GLIZE à Mme VIGNY,

Absent excusé : M. CAN.

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, DAUD, KOUEZI.

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 23

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 15 - Fin de séance : 20h10

Vu l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L 3131-5 du Code de la Commande Publique,
Vu la commission consultative des services publics locaux en date du 17 juin 2025,

Considérant que le gestionnaire du service public - Crématorium situé Rue de la Briqueterie à Vernouillet 28500, doit établir un rapport annuel comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Considérant que ce rapport doit faire l'objet d'une présentation en Conseil municipal,

Il est précisé que ce rapport a été présenté en commission consultative des services publics locaux le 17 juin 2025.

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel crématorium 2024 présenté.

Pour copie certifiée conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Michèle MANSON



Damien STEPHO